

# Homéoaftyl®

COMPRIMÉ À SUCER

**Lisez attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes sur votre traitement.**

*Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.*

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent après 5 jours de traitement, consultez un médecin.

## **HOMÉOAFTYL®, comprimé à sucer**

### **Les substances actives sont :**

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| Borax 5 CH .....              | 1 mg |
| Kalium bichromicum 5 CH ..... | 1 mg |
| Sulfuricum acidum 5 CH .....  | 1 mg |

Pour un comprimé de 300 mg.

**Les autres composants sont :** Lactose monohydraté, saccharose, stéarate de magnésium.

### **Titulaire, exploitant et fabricant :**

**BOIRON** - 2 avenue de l'Ouest Lyonnais - 69510 Messimy - France

## **1- QU'EST-CE QU'HOMÉOAFTYL®, comprimé à sucer ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?**

**HOMÉOAFTYL®, comprimé à sucer** est un médicament homéopathique traditionnellement utilisé dans le traitement symptomatique des aphtes chez l'adulte et l'enfant de plus de 6 ans.

## **2- QUELLES SONT LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES AVANT DE PRENDRE HOMÉOAFTYL®, comprimé à sucer ?**

- En raison de la présence de lactose, ce médicament ne doit pas être utilisé en cas de galactosémie, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou de déficit en lactase (maladies métaboliques rares).
- En raison de la présence de saccharose, ce médicament ne doit pas être utilisé en cas d'intolérance au fructose, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou de déficit en sucrase-isomaltase (maladies métaboliques rares).

Ne pas donner **HOMÉOAFTYL®, comprimé à sucer** :

À l'enfant de moins de 6 ans en raison du risque de fausse route lié à la forme pharmaceutique.

## Grossesse / Allaitement :

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

**Liste des excipients à effet notoire :** saccharose, lactose monohydraté.

## Prise ou utilisation d'autres médicaments :

Veuillez indiquer à votre médecin ou à votre pharmacien si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, même s'il s'agit d'un médicament obtenu sans ordonnance.

## 3- COMMENT PRENDRE HOMÉOAFTYL®, comprimé à sucer ?

1 comprimé à sucer lentement en dehors des repas, 4 à 5 fois par jour, pour un traitement de 5 jours maximum.

Cesser le traitement dès la disparition des symptômes.

Si vous avez l'impression que l'effet d'**HOMÉOAFTYL®, comprimé à sucer** est trop fort ou trop faible, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

**Si vous avez pris plus de HOMÉOAFTYL®, comprimé à sucer que vous n'auriez dû :** Consultez votre médecin ou votre pharmacien.

## Si vous oubliez de prendre HOMÉOAFTYL®, comprimé à sucer :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

## 4- QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, **HOMÉOAFTYL®, comprimé à sucer** est susceptible d'avoir des effets indésirables.

### Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (Ansm) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance  
Site internet: [www.ansm.sante.fr](http://www.ansm.sante.fr)

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

## 5- COMMENT CONSERVER HOMÉOAFTYL®, comprimé à sucer ?

Pas de précaution particulière de conservation.

Ne laisser ni à la portée ni à la vue des enfants.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur la boîte.

**La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est septembre 2013.**



BOIRON cotise à Adelphe, pour les emballages de médicaments vendus en officine, BOIRON participe de plus à Cyclamed, association chargée de la collecte et de l'élimination respectueuse de l'environnement des médicaments non utilisés, périmés ou non. BOIRON vous demande donc de rapporter vos médicaments non utilisés à votre pharmacien.